Estrosi pris en flagrant délit de soutien d'un imam plus que radical...

écrit par Joachim Veliocas | 19 septembre 2016



Nice: la librairie de l'imâm modèle d'Estrosi diffuse des livres radicaux (enquête)

L'imâm Abdelkader Sadouni de Nice, avait été dénoncé comme islamiste par Marion Maréchal-Le-Pen lors de la campagne des élections régionales, puis défendu par Christian Estrosi sur LCI(extrait vidéo), qui qualifie son association de « totalement modérée », ce qui provoqua une polémiqueen aout 2015. Celui qui est imâm de la mosquée Attaqwa dans le quartier des Moulins se félicite d'avoir « l'oreille attentive de la mairie » dans Nice Matin. Ce qui n'est pas étonnant car la plupart des grandes mairies UMP-LR collaborent localement avec les Frères Musulmans comme nous l'avons démontré dans l'ouvrage Ces Maires qui courtisent l'islamisme (Tatamis, 2015).

Nous nous sommes rendus dans la librairie Le Message, tenue par Abdelkader Sadouni le samedi 10 septembre 2016. Nous avons logiquement trouvé la littérature classique de la confrérie des Frères Musulmans, dont ceux-ci achetés sur place :

Le livre *La Foi Musulmane* de Hani Ramadan (éditions Maison d'Ennour, 2008). Invité en conférence et interviewé par l'imâm Sadouni récemment, il est logique de retrouver ses ouvrages dans sa librairie.

Nous lisons dans ce livre page 31:

« Le concept de laïcité est étranger à l'islam. Il ne peut y avoir un domaine réservé à la foi, et un autre réservé à la vie mondaine et active. »

Page 65:

« L'Islam, c'est une doctrine et un mode de vie, une vérité et une action, une idée et un combat. Vérité de la foi qui constitue le « credo » (al-'aqîda) des musulmans ; force de la loi (ash-sharî'a) qui détermine l'existence communautaire. »

Il faut avoir à l'esprit que l'idéal de Hani Ramadan est un Etat Islamique gouverné par la charia comme il l'avait affirmé dans un recueil de prêches (non présent dans la librairie mais qui éclaire la pensée du petit fils d'Hassân al-Banna) :

« Le monde musulman est en ébullition. Cette force peut et doit être orientée vers un Etat islamique, un Etat appliquant le Coran et la Sunna.(...) Les musulmans ne retrouveront jamais leur bonheur perdu s'ils ne reviennent pas au jihad et ne cherchent pas à établir un Etat Islamique ». (Hani Ramadan, Sermons du vendredi rappels et exhortations, éditions Tawid, 2011, page 465.)

Autre ouvrage écrit par un Frère Musulman acheté à la librairie Le Message, celui de Yûsuf Al-Qaradâwî intitulé *Où est la faille ? Réflexions sur la crise du monde de l'islam*, également édité par Maison d'Ennour (2004), principal fournisseur de Sadouni.

Le « martyr sur la voie de dieu » est loué pages 24-25, confortant les attentats suicides qu'il a l'habitude de défendre :

« J'ai toujours dit, et je ne me lasserai pas de répéter que la clef de la personnalité de cette communauté est bien la foi qui a fait d'elle la meilleure communauté qui ait été suscitée pour les gens, lui permettant ainsi de vaincre les empires les plus puissants de la terre nonobstant son nombre réduit et ses moyens faibles. (...) Nous sommes très nombreux, mais notre nombre 'ressemble à l'écume du torrent'. Notre faiblesse s'explique par le défaut de foi ; cette foi qui déprécie le monde d'ici-bas aux yeux du croyant, lui fait aimer le martyr sur la voie de Dieu, et le met à l'abri de la faiblesse (wahan). »

Pour Qaradâwî, les pouvoirs judiciaires et exécutifs doivent être dirigés par la religion, définie comme totalisante, page 32 :

« Entrent également dans ce cadre de l'action islamique tous les groupes oeuvrant pour la régénération de la religion et la mise en pratique de ses lois, la revivification de la conscience de la communauté, le retour de la religion à son rôle naturel et historique, à savoir la direction de la société et l'imprégnation par son esprit de tous les domaines de la vie : la foi et la dévotion, l'éthique et le comportement, la pensée et la conscience, la législation et l'orientation, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif »

Page 45, il définit une stratégie électorale pour contrecarrer les partis laïques :

- « Les groupes islamiques pourraient se répartir les tâches, en se spécialisant dans :
 - L'action politique, en participant aux élections et en faisant face aux partis laïques »

Il s'agit d'assurer la suprématie de l'islam lisons-nous page 53 :

« Le groupe islamique qui fera triompher l'Islam doit être bâti aussi bien sur l'unité de la conception et de l'organisation que sur l'unité des sentiments »

Page 86, <u>le président de l'Union mondiale des savants musulmans</u> rappelle les succès du « Mouvement islamique », autre nom des Frères Musulmans :

« d- Il a construit également une opinion publique musulmane qui soutient l'Islam et la prédication, se montrant fidèle à la loi islamique et réprouvant l'athéisme, le libertinage et la laïcité. Témoignent de cela l'appel à l'application de la loi islamique et la nécessité de s'y référer, la mention, dans plusieurs constitutions qu'elle est la première et la principale source législative et la suite favorable donnée par certains dirigeants politiques à de telles manifestations. Il faut dire que l'assise populaire qui milite en faveur de l'Islam et contre la laïcité ne cesse

de s'élargir au point que même les partis politiques laïques l'adulent, cherchent à lui plaire et à s'assurer de son vote dans les élections syndicales, déclarant même leur accord quant à l'application de la loi islamique »

Puis, toujours page 86, Qaradâwî enchaîne sur l'engagement militaire du Mouvement islamique jusqu'aux Philippines, où les séparatistes islamistes du Front Moro de libération nationale (cessez le feu signé en 2014) et le groupe Abu Sayyaf mènent un jihâd contre Manille :

« Il [Le Mouvement Islamique] a été pour beaucoup dans la génération de ce que l'on a appelé « l'éveil islamique » contemporain, qui a séduit un grand nombre de jeunes intellectuels, de par le monde musulman et même en Europe, en Amérique et en Extrême Orient. Il a stimulé le combat sur la voie de Dieu notamment en Afghanistan et aux Philippines, a créé les banques et les institutions économiques islamiques, et a encouragé la diffusion du livre islamique au point que celui-ci a battu des records dans sa distribution. »

On comprend la raison d'être de la librairie de l'imâm de Nice, la diffusion de la pensée du Mouvement islamique fait partie de la stratégie globale.

Les mouvements islamistes à défendre sont cités page 47 :

- « Il est du devoir des leaders du mouvement islamique, aujourd'hui, de tenter le rapprochement et la conciliation entre les différents groupes que soutiennent dans les pays arabes des groupes de jeunes intellectuels ; parmi ces groupes je citerai :
 - Al Ikwân Al-muslimûl [Les Frères Musulmans] ;
 - Les Salafites
 - Al-Jihâd
 - <u>H</u>izb At-ta<u>h</u>rîr Al-islâmî [Le parti de libération islamique]
 - At-Tablîgh. »

En note de bas de page, toujours page 47, Qaradâwî ajoute La Jamâ'a Al-Islâmiyya au Pakistan et en Inde, fondé par le théoricien du jihâd offensif Abu ala Maududi (1903-1979).



Les ouvrages achetés à la librairie Le Message sise 16 rue de Suisse à Nice.

Attaques d'églises et Reconquête de l'Andalousie

Nous avons acheté un troisième ouvrage le jour de notre passage dans la librairie d'Abdelkader Sadouni : *Les Signes de la Fin des Temps dans la tradition islamique*, paru aux éditions Alif en 2014. Il s'agit d'une compilation des textes des savants musulmans sur le sujet de l'eschatologie musulmane, sur la base du Hadîth. Le grand théologien et juriste andalou al Qurtubî (1214-1273) voit lui une reconquête armée de l'Espagne à la fin des temps, qui suivra celle de Constantinople, page 69 :

« Il est possible que la prise de Constantinople se fasse en deux fois : une première fois, par les armes et une autre par le takbîr, car les deux possibilités sont évoquées dans les hadîths d'ibn Mâja, et d'abû Huraya. De même ; l'église ornée d'or sera peut-être prise en deux fois elle aussi. Si le Madhi apparaît u Maghreb ainsi que le laissent supposer certains hadîths, les gens de l'Andalousie se porteront à sa rencontre et lui demanderont d'accorder son soutien à la péninsule ibérique, reconquise par les mécréants. Le Mahdî ralliera alors la plupart des tribus du Maghreb et réussira à constituer une armée de quatre-ving mille hommes, prêts au combat pour la reconquête de l'Andalousie. »

Un Jésus imâm et djihadiste qui « brisera la croix »

<u>Le numéro du magazine de l'Etat Islamique intitulé « Briser la croix »</u> se réfère aux nombreux hadith (dont un Authentique de Muslim) présentant un Jésus musulman, revenant à la fin des temps (parousie) en haut d'un minaret de Damas, pour prendre

la tête des armées musulmanes et « briser la croix », soit un Jésus antichrétien. Nous avions consacré un article à ce sujet.

L'ouvrage vendu par l'imâm proche d'Estrosi rappelle toutes ces Traditions Authentiques (Hâdith Sahîh) chez les sunnites, page 152. C'est le « prophète » Mahomet qui parle :

« Jésus, dans ma communauté, sera un juge équitable et un imâm juste ; il brisera la croix, égorgera le porc, supprimera la jizya et la zakât qui ne sera plus prélevé ni sur les ovins, ni sur les chameaux. ». (Sahih al-Bukhari, Volume 4, Livre 55, Numéro 657)

Ce même hadith a été diffusé par l'Etat Islamique pour justifier les destructions de clochers à Raqqa (Syrie) et Mossoul (Irak).

Puis, page 156, c'est toujours Mahomet qui parle :

« Nul n'est plus en droit de se réclamer de Jésus fils de Marie que moi-même, car entre lui et moi il n'y a aucun prophète. Si vous le voyez, sachez le reconnaître : il est trapu, le teint rose clair, vêtu de deux pagnes teints en jaune, la tête ruisselante sans qu'elle soit mouillée ; il tuera le porc, brisera la croix, répandra l'argent et Dieu fera périr en son temps toutes les religions à l'exclusion de l'islam. Il tuera le Messie de l'égarement(...) »

Les « égarés » du Coran sont identifiés comme les chrétiens. Cela est difficile à comprendre pour les catholiques engagés dans le dialogue inter-religieux, qui invitent des imâms à psalmodier le Coran dans des églises, mais le Jésus musulman est foncièrement un Antéchrist. Page 125, il extermine les « mécréants » : « Dieu enverra le Messie, le fils de Marie, qui descendra sur le minaret blanc à l'est de Damas. Tout mécréant qui sera exposé à son souffle périra ».

La Sharia pour les nuls : fouet, lapidation et djihad

Autre ouvrage présent et bien connu des islamologues, *Le Wajiz ou Le sommaire de la jurisprudence* (éditions IIPH, 2011), écrit par le « savant » égyptien Abdeladhim Ibn Badaoui. Edité par un des principaux éditeurs wahhabite du monde basé à Riyad, l'International Islamic Publishing House, il contient comme tout ouvrage de jurisprudence sunnite, un chapitre sur les « sanctions légales », comme la condamnation à mort de l'apostat, les « cent coups de fouet » pour les

« fornicateurs célibataires », et la lapidation de la femme non mariée qui vient d'accoucher. Ce dernier avis est basé sur la jurisprudence du cas d'une femme nommée Ghamidiya, « coupable » d'être tombée enceinte lors d'une relation adultère. La suite de l'histoire montre toute la cruauté du « prophète » Mahomet, page 514 :

« Un homme des Ansars s'est engagé à l'héberger pendant cette période. Quand elle a eu accouché, il est allé dire au Prophète : « Ghamidiya a accouché ». Ce dernier lui a dit : « On ne doit pas la lapider et laisser son bébé sans personne pour l'allaiter ». C'est alors qu'un homme des Ansars s'est levé et a dit : « Je m'occupe de son allaitement, O Prophète d'Allah ». Le Prophète a alors ordonné sa lapidation. »

Ce manuel de charia est « inscrit au catalogue de la Bibliothèque Nationale du Roi Fadh » précise l'éditeur. Son chapitre intitulé « Le livre du Djihâd » n'est pas plus rassurant :

« Il faut savoir qu'il est recommandé de faire fréquemment le djihad et ce, d'après les versets, les hadith et les propos des compagnons et des adeptes qui ont mentionné ce sujet. Le djihad est obligatoire au moins une fois par an, car le Prophète, depuis qu'il lui a été ordonné, ne l'a pas délaissé une seule année et suivre son exemple est une obligation. (...) Il faut que tout le monde sache qu'en islam, les hostilités ne sont déclarées qu'après un ultimatum où l'ennemi devra choisir entre trois options : la conversion à l'islam, le payement d'un tribut, ou, en dernier lieu, la guerre. On peut dénoncer un pacte éventuel et déclarer les hostilités avant tout ultimatum s'il y a lieu de craindre une trahison, le pacte ne se concluant qu'avec les Gens du Livre (Ahl al-Kitab) qui acceptent le pacifisme de l'islam et le payement du tribut (jizya). Sinon, aucun pacte ne doit se conclure sauf si les musulmans se trouvent en état de faiblesse, et dans ce cas, cette disposition doit être provisoire» (Abdeladhim Ibn Badaoui, Le Wajiz, éditions IIPH, 2011, page 566)

Au vu de tous ces textes diffusés par la librairie Le Message, sise en plein centre ville rue de Suisse, gageons que le ministère de l'Intérieur ferme prochainement administrativement ce foyer de radicalisme. La décence voudrait que Christian Estrosi démissionne de sa fonction d'adjoint au maire, après avoir qualifié l'association musulmane de Sadouni de « totalement modérée ». Un aveuglement complice alors qu'il ne cache aucunement ses références, observables sur la voie publique.

Observatoire de l'islamisation, 19 septembre 2016.

Rappel de la polémique :

http://islamisation.fr/2016/09/19/nice-la-librairie-de-limam-modele-destrosi-diffuse
-des-livres-radicaux-enquete/